

**A - COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX**

(Annexé à l'arrêté du 22 OCT 2012 )

<b>STRUCTURES</b>	<b>MEMBRES</b>
Conseil Régional d'Alsace	M Jacques FERNIQUE
Conseil Général du Bas Rhin	Mme Frederique MOZZICONACCI
Conseil Général du Haut Rhin	M Christian CHATON
Association Départementale des Maires du Bas Rhin	M. Rémi ANTOINE GRANDJEAN
	M. André BOESCH
	M. André CLAD
	Mme Michele CLAVER
	M André FRANTZ
	M. Daniel GROSS
	Mme Anne- Marie KOENIG
	M .Maurice KUBLER
	M Roland RENGERT
	M Bernard SCHMITT
Association Départementale des Maires du Haut Rhin	M. Claude ABEL
	M. Pierrot HESTIN
Communauté de communes du Val de Villé	M .Jean-Marc RIEBEL
Communauté de Communes de Sélestat	Charles ANDREA
Communauté de Communes du Val d'Argent	Mme Agnès HEINRICHS
Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges	M .Claude MICHEL
SCOT de Sélestat et de sa Région	M.Marcel BAUER

**B - COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS, DES ORGANISMES PROFESSIONNELS ET DES ASSOCIATIONS CONCERNÉS**

(Annexé à l'arrêté du 22 OCT 2012 )

<b>STRUCTURES</b>	<b>MEMBRES</b>
Chambre d'Agriculture	1 représentant de la Chambre d'Agriculture du Bas Rhin
	1 représentant de la Chambre d'Agriculture du Haut Rhin
Chambre de Commerce et d'Industrie	1 représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
Association de consommateurs	1 représentant de la Chambre de Consommation d'Alsace
Associations de pêche	1 représentant de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Bas Rhin
	1 représentant de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Haut Rhin
Associations de protection de l'environnement	1 représentant de l'association Alsace Nature
	1 représentant de l'association Saumon-Rhin
Usagers	1 représentant de l'Association pour le Bassin Rhin-Meuse des Industriels Utilisateurs de l'Eau
	1 représentant du syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin

## **C - COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT ET DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**

(Annexé à l'arrêté du 22 OCT 2012 )

<b>STRUCTURES</b>	<b>MEMBRES</b>
Préfecture	le Préfet coordonnateur du bassin Rhin-Meuse représenté par la DREAL
DDT Bas Rhin	1 représentant de la Direction Départementale des Territoires du Bas Rhin
DDT Haut Rhin	1 représentant de la Direction Départementale des Territoires du Haut Rhin
ARS Alsace	1 représentant de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace
ONEMA	1 représentant de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF	1 représentant de l'Office National des Forêts
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	1 représentant de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse